

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/EXPERT INFORMATICIEN CHARGE D'EVALUER LE SYSTEME DIGITAL DU SECTEUR DES ASSURANCES DU BURUNDI ARCA- IVS

I. INTRODUCTION

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances, « ARCA », est une administration personnalisée de l'Etat placée sous la tutelle du Ministère ayant en charge les assurances dans ses attributions dont le rôle est d'exercer pour le compte de l'Etat et au profit des assurés, souscripteurs et bénéficiaires des contrats d'assurances, le contrôle et la supervision des activités d'assurances.

Afin de rendre le système de contrôle plus efficace et lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le développement économique du pays et dans la protection sociale, l'ARCA est en train de mettre en place des technologies de contrôle et de régulation.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ARCA en collaboration avec l'ASSUR, a recruté la société « Imatic Technologies Limited », « ITL pour la conception, le développement, la fourniture, la mise en œuvre, la mise en service et l'hébergement d'un système digital intégré dénommé ARCA- IVS.

Ce système qui est à l'étape d'intégration avec les systèmes des compagnies et ceux des autres partenaires du secteur des assurances permettra de numériser les processus de production, afin d'assurer de manière plus efficace et proactive l'évaluation des risques et des tarifs.

Bien plus, il permettra de s'assurer de la conformité des entités contrôlées à la réglementation des assurances.

Ainsi, l'ARCA voudrait recruter un cabinet/un expert informaticien chargé d'évaluer le système ARCA- IVS afin de rassurer qu'il répond aux normes de l'art et des pratiques internationalement admises.

III. OBJECTIF

III.1. Objectif global

L'objectif global poursuivi dans le recrutement d'un cabinet/ un informaticien chargé d'évaluer le système digital ARCA IVS est de rassurer l'ARCA et l'ASSUR sur la qualité du système digital ARCA IVS fourni par ITL au secteur burundais des assurances.

III.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques recherchés dans le recrutement d'un cabinet/ un informaticien chargé d'évaluer le système digital ARCA IVS sont les suivants :

1. Garantir la fiabilité technique du système ;
2. Evaluer la sécurité des données des compagnies d'assurance tout en identifiant les failles potentielles ;
3. Tester l'adéquation fonctionnelle ;
4. Prévenir les risques ;
5. Fournir des recommandations techniques pour améliorer ou adapter le système aux réalités du moment présent ou à venir.

IV. DE LA MISSION DE L'INFORMATICIEN/DU CABINET

L'évaluateur informaticien sera chargé d'analyser, tester et valider la qualité, la performance, la sécurité et l'adéquation du système ARCA IVS.



A cet effet, il va :

- 1) Analyser l'architecture du système et la conformité aux spécifications techniques énoncés dans le dossier d'appel d'offre ayant conduit au recrutement du Cabinet ITL et aux standards techniques internationaux ;
- 2) Effectuer des tests fonctionnels et techniques (sécurité, performance et compatibilité etc.) ;
- 3) Identifier les dysfonctionnements, les vulnérabilités ou limites éventuels du système ARCA IVS ;
- 4) Rédiger un rapport périodique d'évaluation avec constats, conclusions et recommandations ;
- 5) Proposer des solutions d'amélioration ou de correction ;
- 6) Collaborer avec la société et le Comité technique, le Comité de pilotage et la société ITL ;
- 7) Assurer une veille technologique pour recommander les meilleures pratiques.

Les rapports d'évaluation assortis des recommandations devront être validés chaque fois par le Comité Technique et le Comité de pilotage avant d'être présentés à la CSRA pour approbation.

V. SUPERVISION DE LA MISSION

La supervision de la mission est assurée par l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances.

VI. PROFIL DU CANDIDAT

L'expert ou les experts alignés par un Cabinet devront avoir une expertise, une expérience et des compétences confirmées dans le développement et l'évaluation des solutions informatiques spécifiques au secteur des assurances.

Les qualifications recherchées sont les suivantes :

- ✓ Etre titulaire d'au moins un diplôme d'Ingénieur/Master (bac + 5) dans le domaine de l'Informatique décisionnelle ou des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tout autre domaine lié aux TIC ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le développement et/ou l'évaluation des solutions informatiques de prise de décisions intégrés utilisées à l'échelle d'un secteur des assurances (présenter des attestations de bonne fin ou de services rendus) ;
- ✓ Avoir une maîtrise des technologies de développement et d'évaluation des solutions informatiques similaires à ARCA IVS ;
- ✓ Avoir effectué un travail similaire d'évaluation des solutions informatiques ;
- ✓ Accepter d'être payé en BIF ;
- ✓ Avoir une connaissance parfaite du français et/ou de l'anglais.

VII. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée de la mission est de 6 mois. La mission se déroulera principalement dans les locaux de l'ARCA, des compagnies d'assurance et des sociétés de courtage.

VIII. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- ✓ Validation de la performance du système ;
- ✓ Identification et réduction des vulnérabilités ;
- ✓ Adéquation fonctionnelle ;
- ✓ Intégration réussie avec les autres systèmes ;
- ✓ Recommandations formelles.



IX. LIVRABLES

Les livrables attendus du cabinet/informaticien évaluateur sont les suivants :

- Un plan d'action détaillé de ce qu'il va faire, avec des échéances etc ;
- Un plan d'évaluation technique ;
- Un rapport d'audit fonctionnel ;
- Un rapport de tests techniques ;
- Un rapport d'adéquation avec les tarifs minima et taux de commissions minima et maxima en vigueur ;
- Un rapport d'analyse des risques informatiques accompagné d'une proposition concrète de leur gestion ;
- Un guide technique d'utilisateur pour les évaluations futures.

X. MODALITES DE SELECTION

L'expert informaticien ou le Cabinet sera sélectionné conformément à la réglementation en vigueur en matière des marchés de prestations intellectuelles.

En effet :

- Dans un premier temps, les offres techniques seront ouvertes et évaluées conformément aux critères définis dans la demande de proposition ;
- Dans un deuxième temps, seuls les soumissionnaires ayant présenté des offres techniquement qualifiés et conformes verront leurs offres financières ouvertes.

La désignation de l'attributaire sera fondée sur base de la qualité technique et le coût, basée notamment sur :

- L'expérience du candidat et la qualification des experts dans le domaine des assurances ;
- La méthodologie de travail proposée ;
- Le montant de la proposition.

XI. FINANCEMENT

La mission d'évaluation du système digital ARCA IVS sera financée par l'ARCA et l'ASSUR.

XII. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES

Les dossiers complets des soumissionnaires comprenant leurs offres techniques et financières seront adressés au Secrétaire Général de l'ARCA et déposés à l'adresse ci-après, **au plus tard le 11/12/2025 à 15h00**, heure de Bujumbura :

Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances

51, Boulevard du Japon

Immeuble du Ministère des Finances, 2^{ème} étage, Bureau N° 222

BP : 7384 Bujumbura

Tél : (257) 22 27 63 46 / (257) 22 27 63 47

